

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE TERRITOIRE



L'avenir de l'économie est circulaire

L'économie linéaire, qui consistait à extraire, transformer, surconsommer puis jeter n'a plus de sens alors que l'humanité fait face à des défis écologiques et sociaux sans précédent. Réparer, réemployer, réutiliser seront au cœur de l'économie de demain. Au jetable, nous privilégions le durable. À la surconsommation, nous répondons par la sobriété. Face à la destruction des milieux, nous choisissons la préservation des ressources. Le chantier est titanesque mais le défi est enthousiasmant. La feuille de route présentée dans ce document constitue le premier jalon d'un chemin collectif plus soutenable, plus prospère et plus désirable.



Nathalie Appéré
Présidente
de Rennes Métropole



Laurent Hamon
Vice-Président en charge des déchets
et de l'économie circulaire

UN TERRITOIRE PLUS CIRCULAIRE :

Une nécessité économique et environnementale

Nous ne pouvons pas continuer à consommer autant de matières premières :

les modèles économiques linéaires (extraire, transformer, consommer, jeter) et l'accumulation des biens et infrastructures ont mené à une croissance exponentielle de la consommation de ressources. Les ressources restantes s'amenuisent et deviennent toujours plus inaccessibles, augmentant ainsi les coûts.

Rennes Métropole fixe comme objectif à tous les acteurs du territoire, dont elle-même, **une plus grande sobriété de l'économie** pour rendre la consommation de ressources soutenable et réduire la production de déchets.

🎯 **Objectif 2030 :** améliorer l'efficacité matière de l'économie.

- Réduire la matière nécessaire de 30% pour le même niveau d'activité économique. En 2020 pour 100 € de PIB, 82 kg de matières sont injectées dans l'économie.
- Réduire les déchets des ménages (objectif -12% entre 2019 et 2030) et les déchets engendrés par les activités économiques.

🎯 **Objectif 2050 :** diviser par 2 l'empreinte matière par habitant sur le territoire par rapport à 2020. C'est l'effort nécessaire pour tendre vers un niveau de consommation des ressources soutenable à l'échelle mondiale.

Une opportunité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et dynamiser l'emploi local

Plus de la moitié (52%) de la consommation locale des habitants et entreprises provient de l'extérieur du territoire de Rennes Métropole. Cela pose plusieurs enjeux :

- l'impact environnemental de nos importations (notamment de l'étranger et hors d'Europe) plus intenses en matière et carbone que nos consommations locales,
- notre capacité de résilience locale face aux crises sur les approvisionnements,
- la préservation et l'évolution de l'emploi local.

L'économie circulaire constitue un puissant levier pour réduire notre impact environnemental tout en consolidant l'économie et l'emploi local.

🎯 **Objectif 2030 :** augmenter de 10% la consommation locale satisfaite par la production locale et réduire les émissions de GES importées.

🎯 **Objectif 2050 :** satisfaire la demande locale avec au moins 60% de production locale.

L'empreinte matière au cœur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources

Végétaux, déchets occasionnels, collectes sélectives, ordures ménagères

Biomasse agricole et produits alimentaires

Biomasse forestière

Combustibles fossiles et produits dérivés

Minéraux non-métalliques

Minéraux métalliques

Autres

Déchets
469 kg/an/hab

Empreinte matière

Aujourd'hui
13 700 kg/an/hab

Objectif 2050
< 6 000 kg/an/hab

Source : Trajectoire Déchets 2030, SDES 2021

De nombreuses dynamiques à l'œuvre sur le territoire...

Les habitants, associations et entreprises multiplient les initiatives et changent leur consommation :

• Renoncer à certains achats et adopter des technologies plus simples («low-tech»), partager plutôt que posséder, réparer ou réemployer.

Les habitants de Rennes Métropole sont parmi ceux qui produisent le moins de déchets en France (469 kg / an / habitant en 2019). Beaucoup s'engagent bénévolement en faveur du «zéro déchet» ou de l'antigaspi.

De leur côté, les entreprises développent leur responsabilité sociétale et cherchent à limiter leur impact sur l'environnement. Certaines privilégient des approvisionnements responsables et locaux et des synergies avec d'autres entreprises pour éviter tout gaspillage de ressources. D'autres investissent pour développer de nouvelles solutions circulaires en proximité et proposent des produits et services plus sobres, à l'empreinte carbone et matière réduites.

Ce que fait la collectivité à travers différentes politiques publiques locales : Trajectoire déchets 2030, Plan de Déplacement Urbain, Projet Alimentaire Territorial...

• Accompagner la population vers la réduction des déchets et la consommation responsable (réparation, achats 2nde main ou zéro déchet).

• Soutenir les associations qui contribuent au réemploi des objets déposés en déchèteries.

• Faciliter les déplacements en transports en commun, en 2 roues ou à pied et lutter contre l'auto-solisme.

• Accompagner la diversification des cultures agricoles et diminuer l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires.

• Recycler et réemployer les matériaux, notamment dans les chantiers d'espaces publics.

• Développer plus sobrement la quantité de constructions neuves : moins de construction neuve et plus de conversions de bâtis existants.

• Prolonger la vie du matériel informatique et céder le matériel à des projets solidaires.

• Accompagner les entreprises dans leur RSE, notamment par des ressources de conseil.

...Un effort collectif à poursuivre et amplifier pour plus de circularité

Un territoire circulaire, c'est l'affaire de tous ! Entreprises et associations, collectivité et population, l'engagement collectif est nécessaire, du producteur au consommateur. Tout le monde a un rôle à jouer, même si les efforts sont à répartir équitablement en fonction des capacités d'agir et de l'empreinte environnemental de chacun.

Nos efforts collectifs à l'échelle locale participent à la préservation des ressources au même titre que les mesures régionales, nationales ou européennes. De son côté, Rennes Métropole doit aussi continuer la transformation de ses politiques publiques locales parmi lesquelles l'accompagnement des entreprises et le développement économique, la commande publique, l'aménagement du territoire...

Quatre filières prioritaires pour la feuille de route du territoire

Rennes Métropole cible 4 filières particulièrement consommatrices de matière et dépendantes des importations, pour accompagner leur transformation vers l'économie circulaire. Ces 4 filières sont : le BTP, les équipements de mobilité, les équipements électriques et électroniques, l'alimentation et la biomasse. Découvrez dans les pages suivantes les portraits robots de ces filières sur le territoire de Rennes Métropole en 2022, et les principaux défis à relever.



LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS



Portrait robot du territoire

- Un poids économique considérable (2 485 millions d'€) du secteur du BTP.
- Un stock de ressources immobilisées toujours plus important : 1,8 millions de tonnes de matériaux consommés par an, contre 0,9 millions de tonnes de déchets produits sur les chantiers.
- Un patrimoine bâti en partie sous-utilisé :
- le taux de logements vacants est faible mais de nombreux logements sont sous-utilisés.
- Une demande satisfaite à 70% par les entreprises locales mais une forte importation de matériaux et équipements.
- Peu de circularité dans les matériaux : les déchets des chantiers de construction ou de démolition sont majoritairement réutilisés en remblai.



3 défis pour 2030

- Mieux valoriser et adapter le parc bâti existant à l'évolution des usages tout au long de la vie.
- Développer une sobriété constructive.
- Développer de nouvelles filières (matériaux biosourcés, réemploi et recyclage).



Des objectifs pour le territoire

- Mieux répartir le parc bâti existant pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants et ainsi amorcer une réduction du nombre de m² neufs produits.
- Réemployer 5 % des matériaux issus des chantiers de réhabilitation et de démolition.
- Réemployer et recycler plus de 80% des déchets issus des chantiers du territoire hors terres excavées.



LES ÉQUIPEMENTS DE MOBILITÉ



Portrait robot du territoire

- Un faible taux d'utilisation de chaque véhicule, stationné en moyenne 90% du temps.
- Une place encore importante de la voiture qui couvre 48,5% des déplacements des ménages.
- Une empreinte matière des voitures de plus en plus lourde : le poids moyen d'une voiture est de 1,2 tonnes contre 900 kg il y a 30 ans.
- Un taux d'équipement qui demeure élevé malgré les solutions alternatives en milieu urbain : une moyenne de 1,14 voiture par foyer en 2018.
- Un territoire producteur de véhicules mais une économie très mondialisée (seulement 2% de la demande locale est satisfaite par la production locale).



3 défis pour 2030

- Réduire le besoin d'équipement en voitures et intensifier l'usage du parc existant par le co-voiturage ou l'auto-partage.
- Développer une mobilité plus « légère » en matière : transports en commun, vélo et marche à pied plutôt que voiture utilisée en solo.
- Intégrer plus de circularité dans l'industrie locale des équipements de mobilité, encourager la filière productive vélo.



Des objectifs pour le territoire

- Tendre vers un véhicule par foyer, en concentrant les efforts sur les foyers disposant d'au moins 2 voitures et disposant d'alternatives à la voiture solo.
- Tripler le nombre de pièces détachées issues de l'économie circulaire remises en circulation par les centres Véhicules hors d'usage locaux.
- Créer et pérenniser 500 emplois dans les métiers du cycle.



LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Portrait robot du territoire

- Une explosion de la consommation à la maison et au travail (+ 700% d'achats d'équipements professionnels en France entre 2000 et 2019).
- Des équipements à la durée de vie trop courte qui génèrent beaucoup de déchets.
- Une forte dépendance : nos activités quotidiennes s'appuient sur une majorité de produits importés.
- Une réglementation nationale qui évolue en faveur du réemploi et de la réparation.
- Des initiatives des collectivités pour structurer les filières « Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler ».



3 défis pour 2030

- Stopper la surconsommation et encourager la réparation, le réemploi et le reconditionnement.
- Déployer les activités favorisant l'allongement de la durée de vie des équipements existants.
- Encourager les processus et innovations qui améliorent le cycle de vie des équipements.



Des objectifs pour le territoire

- Accroître le secteur de la réparation sur le territoire : + 33% d'emplois dédiés.
- Atteindre l'objectif national de taux de collecte des équipements électriques et électroniques ménagers et professionnels.
- Viser un taux de réutilisation des équipements /pièces usagées collectées de 5%.



L'ALIMENTATION ET LA BIOMASSE



Portrait robot du territoire

- Moins de 10% des produits consommés sont produits sur le territoire métropolitain.
- Une part importante des sols dédiée à la production agricole (55% du territoire).
- Un modèle agricole mobilisant les terres pour l'alimentation animale (80% des surfaces).
- Un gaspillage alimentaire en réduction mais toujours présent (12,8 kg par habitant en 2019).
- Un climat propice à une forte production de déchets végétaux (près de 70 kg par habitant et par an) et une collecte sélective des déchets alimentaires déployée en 2024.
- Un potentiel de meilleure valorisation locale de ces biodéchets.



3 défis pour 2030

- Soutenir un circuit entre le champ et l'assiette en diversifiant la production agricole.
- Orienter les pratiques de consommation vers le zéro-déchet et le zéro-gaspillage.
- Valoriser les bioressources et favoriser les synergies entre les différents maillons de la chaîne.



Des objectifs pour le territoire

- En complément du Projet Alimentaire Territorial qui promeut les circuits courts et la diversification des cultures locales et en addition aux efforts de tous.
- Réduire de 20%* le gaspillage alimentaire à domicile mais aussi dans la restauration hors foyer.
- Réduire de 18%* le plastique dans les poubelles grâce à plus d'achat en vrac et aux contenants réutilisés / consignés (*objectifs de réduction entre 2019 et 2030).



La préservation des ressources par les principes de l'économie circulaire est l'affaire de tous !

Entreprises, artisans, commerçants ou associations, vous souhaitez partager vos bonnes pratiques ou renforcer votre engagement ?

Rennes Métropole vous propose de rejoindre la dynamique des organisations locales engagées dans l'économie circulaire.

Pour en savoir plus, contactez-nous à l'adresse :
economiecirculaire@rennesmetropole.fr